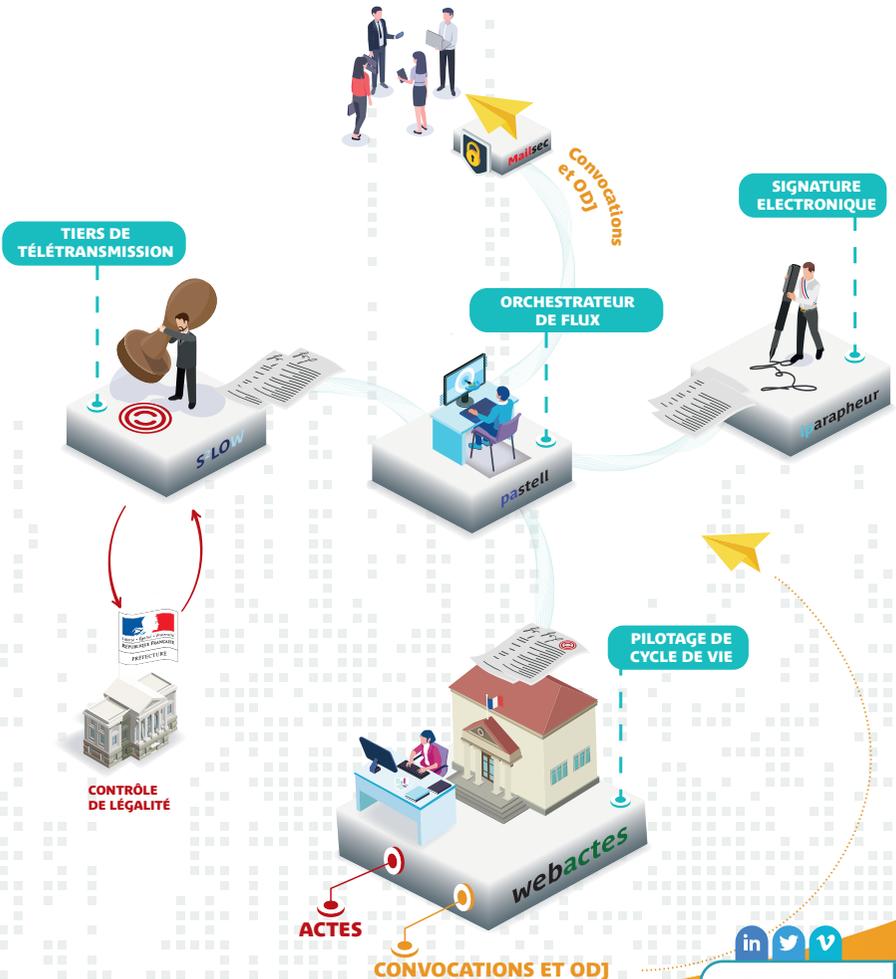




Vos outils de dématérialisation

La gestion du cycle de vie
de **vos actes administratifs**.



Un écosystème interconnecté

Cycle de vie des actes

Actes

- 1 Élaboration
- 2 Gestion de la séance délibérante
- 3 Envoi pour signature
- 4 Dépôt sur le tiers de télétransmission
- 5 Envoi au Contrôle de Légalité
- 6 Récupération de l'accusé de réception (AR Acte), génération du document tamponné par le tiers de télétransmission

Convocations et ODJ

- 1 Élaboration
- 2 Envoi (par Mailsec)
- 3 Suivi des envois

Contactez-nous



0970 609 909

(appel non surtaxé)

ou via le formulaire en ligne



ADHÉSION

Pour bénéficier des services de dématérialisation, adhésion requise.

Besoin d'informations complémentaires sur l'offre de services dématérialisés ?

ARNIA-BFC.FR

